

Le cheminement des épouses de candidats au diaconat « *autonomes mais alliées* »

PRISE EN COMPTE, POINTS D'ATTENTION, PRECAUTIONS, PROPOSITIONS

Ce document de travail se présente comme le point d'orgue, la conclusion synthétique de questions débattues au CND depuis quelque temps déjà. Il s'est nourri d'échanges avec des épouses de candidats au diaconat, des épouses de diacres, des responsables de formation, des accompagnateurs, mais également des apports d'experts que le CND a sollicités plus récemment, Joël Morlet sociologue, ou encore Françoise Sand du CLER, par exemple.

Ce partage de réflexions fait apparaître l'opportunité, l'utilité, la nécessité voire l'urgence de rassembler de bonnes conditions pour ouvrir un espace de parole aux épouses ; les échanges font également ressortir quelques précautions à prendre.

L'ambition de ce travail est modeste ; il s'agit de pointer les questions récurrentes dans la démarche d'appel au diaconat ; « écouter les silences des épouses ne suffit pas »¹, il est indispensable de pouvoir verbaliser les difficultés – mais aussi les joies – en offrant des temps et des lieux. Il existe des propositions dans certaines provinces. Une mise en commun peut permettre de progresser encore, pour le bénéfice de tous.

1. Prise en compte du cheminement de l'épouse.

Pour baliser la réflexion, il importe d'abord de rappeler que si le diaconat est une mission de service parfois très prenante, chacun de nous connaît des couples qui vivent d'autres engagements, politiques, syndicaux voire professionnels, qui s'expriment dans des investissements en temps et en disponibilité de nature assez comparable. Le diaconat n'a pas le monopole de l'engagement ; il faut donc savoir éviter le piège qui consiste à l'accuser, à le charger plus que de raison. En d'autres termes, tous les questionnements, les difficultés rencontrés ne sont pas à mettre systématiquement au compte de l'interpellation pour le diaconat. Dans certains cas, le cheminement vers le diaconat est un révélateur de problèmes latents, car « le diaconat s'inscrit dans une histoire personnelle et dans celle d'un couple. Il apporte des richesses mais peut aussi créer ou révéler des difficultés dans le couple »².

Cela dit, en écoutant les un(e)s et les autres, nous repérons des interrogations récurrentes, même si toutes ne sont pas de même nature. Sans esprit réducteur, il faut essayer de distinguer la part du ressenti et celle de l'objectivité, tenter de sérier les problèmes, d'établir une typologie de questions, en distinguant notamment l'avant et l'après ordination.

¹ Jacques BOUCHER, diocèse de Marseille, session des nouveaux responsables organisée par le CND, Paris, Janvier 2006.

² Nicole BOYER, Impact de l'événement « diaconat » sur la vie affective des personnes dans le couple et la famille. *Mariage et diaconat*, session de Francheville, Juillet 2001.

Dans la majorité des cas, l'interpellation au diaconat se joue en couple. Or, aujourd'hui, les exigences d'authenticité du mariage sont très vives et le souci des épouses de diacres et de candidats rejoint les préoccupations de la vie conjugale dans son ordinaire qui, on le sait, est déjà bien chahutée. Dans tout couple doit s'établir une juste distance de chacun pour éviter le fusionnel, mais la question du diaconat, qui donne une « tonalité particulière »³ souligne l'importance de prendre en compte la dimension conjugale⁴. Avec l'interpellation, c'est un questionnement identitaire qui s'installe aussi pour l'épouse et l'amène à recomposer sur plusieurs niveaux, un travail multiforme provoqué par un appel, autour d'un appel qui ne concerne que son mari. Elle est donc amenée à réfléchir sur sa propre place, à *s'ajuster*, car, de fait, elle se situe à la fois *au dedans* et *au dehors* du diaconat. Autrement dit, au cours du cheminement, le couple se trouve au cœur du « tout ensemble » et du « soi ». La juste distance est à négocier dans un ajustement qui doit être dynamique et non pas subi, encore moins contraint⁵. La question des motivations de l'un et l'autre est à considérer avec une attention particulière. Pour autant, certaines épouses n'osent pas dire ou ne savent pas dire les difficultés. Il est donc indispensable de proposer des aides pour amener les épouses à s'exprimer. Il semble également utile de pointer quelques précautions à prendre pour éviter les impasses.

2. Points d'attention.

L'appel au diaconat amène à recomposer, à reconsidérer plusieurs domaines, dans 4 dimensions principalement :

- || le domaine personnel
- || le domaine conjugal
- || le domaine familial
- || le domaine spirituel

Le domaine personnel : son identité propre

L'épouse va revisiter son identité propre, son « moi intime » : ce à quoi elle se sent appelée au plus profond d'elle-même. Ses aspirations personnelles se trouvent concernées dans un nouveau rapport avec le « moi statutaire » lié au diaconat⁶. Il y a là un jeu, une transaction, entre la perception qu'elle a d'elle-même, son estime de soi, et les images établies dans un rôle particulier d'épouse de diacre ou d'un homme qui deviendra diacre. Sa quête d'authenticité peut prendre le pas sur la fidélité au ministère proposé. Il faut penser à un lieu pour explorer les motivations de l'épouse - comment motive-t-elle son oui ou son refus - afin d'éviter la culpabilité, le chantage ou l'emprise. La question du regard des autres est aussi souvent source d'inquiétude, d'autant qu'aujourd'hui, les épouses ont majoritairement une vie professionnelle et sociale.

³ Francis DENIAU, « La signification de l'ordre et du mariage », in *Les Cahiers de l'Atelier*, 491, 2001, p. 92.

⁴ Françoise SAND, rencontre avec des membres du CND à Paris, 10 Octobre 2006.

⁵ *Ibid.*

⁶ Joël MORLET, communication au CND, synthèse de J. Fr. Delarue, in *Diaconat Aujourd'hui* N° 123, Mars 2006, p.20 .

Autre situation, de plus en plus fréquente : celle de l'épouse qui a déjà des responsabilités d'Eglise (animatrice, permanente en pastorale...) ; si l'on n'est pas suffisamment vigilant, les choses peuvent être vécues sur deux modes opposés :

- la situation peut être ressentie comme une forme de mise de concurrence, voire de dépossession, exprimée ou non. Une situation de rivalité voire une forme de jalousie.
- la situation renforce un immense désir de tout faire avec lui... le « danger de la vitrine » à travers le couple qui se surexpose « soit par un activisme frénétique, soit plus grave encore, par une exigence d'exemplarité »⁷, pour elle, un ministère par procuration !!!

Le domaine conjugal : l'identité du couple

La perspective d'une ordination diaconale bouscule évidemment et a une incidence sur le couple. Ce projet ne laisse pas intact, il entraîne des déplacements, des transformations, des questionnements légitimes qu'il est indispensable de laisser émerger et de verbaliser. Cela se joue à l'intérieur du couple, mais c'est moins le mari qui se pose des questions⁸. Du reste, certains époux ont des difficultés à comprendre, voire admettre les questions des épouses. Au cours du cheminement, il faut forcer sur le soutien du lien conjugal, comme après du reste, car c'est un fait, il y a dans le diaconat actuel, une tension - une torsion- permanente : d'un côté, l'engagement du diacre est tellement important qu'il est indispensable que le couple s'engage comme couple, lucidement, librement. De l'autre, seul l'époux est ordonné. Par là même, il y a de sa part, un engagement personnel que ne fait pas l'épouse par rapport à l'Eglise. Sous cet angle là, l'épouse ne choisit pas, elle « accepte » l'engagement de son mari. Adhésion, acceptation, concession... ?

Il y a donc différentes manières de se situer comme épouse :

1. Depuis l'engagement total de l'épouse qui se met au service du diaconat de son mari, avec une complémentarité parfois quasi fusionnelle : « je me fonds et me confonds avec mon mari dans la mission duquel je m'installe »⁹
2. Jusqu'à celle qui dit : « A chacun son engagement ! »
3. En passant par le rôle de gardienne de l'équilibre familial pour que le sacrement de l'ordre ne se réduise pas à une affaire de famille, ou déséquilibre les relations sociales existantes.

Le lien avec le mariage est, lui aussi, vécu différemment :

1. Pour certaines, le diaconat apporte un déploiement, un approfondissement du lien conjugal.
2. D'autres sont plus réservées : «*le mariage, je l'ai choisi... le diaconat, je l'accepte* ». Elles s'interrogent concrètement sur l'articulation entre les deux sacrements, concurrence, complémentarité, hiérarchie ? une certitude : le sacrement de l'ordre ne doit jamais mettre en danger le sacrement de mariage, qui fonde le couple.

Le domaine familial

⁷ Alphonse BORRAS, *Le diaconat au risque de sa nouveauté*, Lessius, Mai 2007, p. 198.

⁸ Enquête dans la province de Cambrai, Juin 2003, et MORLET, *ibid.*

⁹ BORRAS, *ibid.* note n° 42, p. 196.

On repère schématiquement deux cas de figures qui posent, l'un et l'autre, la question de la disponibilité pour la famille, en des termes un peu différents. D'une part l'interpellation, avec une ordination vers 50 ans. L'appel au diaconat intervient à un moment de vérité pour tout couple. C'est souvent à un âge où les enfants prennent leur indépendance. La disponibilité des parents, et donc du père, est sollicitée par toutes les tâches partagées en couple autant que par les enfants, principalement les week-ends, quand précisément les demandes *diaconales* (formation, liturgie) sont fortes.

A l'inverse, dans certaines provinces, l'interpellation s'est beaucoup « rajeunie ». Même si la question de la disponibilité du diacre à sa famille, et notamment aux jeunes enfants, est d'ordre plus matériel, l'épouse s'interroge sur la gestion du quotidien, avec parfois des réticences pour jouer « les seconds rôles ». Le ministère ne doit pas être un refuge face aux difficultés conjugales ou parentales.

Il faut veiller au risque d'autonomisation du ministère diaconal¹⁰ pour ne pas en faire un ministère schizophrène, L'époux est ministre jusque 13 heures et époux et père ensuite. Il y a là une exigence d'unification.

Des épouses confient leur crainte au moment d'annoncer le projet à l'entourage familial. En effet, certains couples ont la charge de parents âgés, ce qui laisse moins de disponibilité. Autre élément à prendre en considération : le phénomène de désinstitutionnalisation de la société dont parlait Joël Morlet : la pression de la société s'allège au point que les normes autrefois structurantes pour les individus, sont relativisées voire rejetées, ce qui engage les individus à se construire chaque jour par eux-mêmes, et non plus en reproduisant les schémas autrefois proposés ; la transmission ne va plus de soi. Ainsi des candidats redoutent les réactions de la famille élargie, qui, n'ayant pas nécessairement fait les mêmes choix de vie, ne manifesterait pas automatiquement une attitude d'accueil bienveillant à ce projet, et qui peut même s'y montrer hostile.

Le domaine spirituel

Le cheminement vers le diaconat affecte l'itinéraire spirituel de chacun dans le couple, d'autant que les évolutions de la société amènent à accueillir des couples parfois en décalage spirituel. Pourtant la foi va se jouer dans une vision intégraliste, c'est-à-dire qu'elle va se trouver au cœur, au centre du couple ; le couple, dans sa spiritualité autant que dans le quotidien de la vie, est interrogé par la foi ; vision intégraliste d'autant plus difficile à vivre dans un monde sécularisé¹¹. On a évoqué cette « tonalité particulière » de la vocation du couple dans lequel le mari est diacre. Il n'est pas inutile de proposer une réflexion sur cette spiritualité diaconale qui investit toute la vie du ministre mais colore aussi toute l'existence de son épouse.

L'épouse est amenée à reconfigurer la façon dont elle vit sa foi avec la dimension supplémentaire du sacré, du symbolique et du définitif. La perspective de voir son mari en aube, à l'autel, provoque souvent des appréhensions : la dimension du sacré peut peser fortement sur l'épouse. Parfois même, l'épouse confie sa solitude : solitude dans l'assemblée, solitude dans le statut ; en effet l'ordination fait de l'époux un clerc. Il peut être utile d'approfondir cette nouveauté. L'épouse le vit-elle douloureusement ou dans la sérénité?

¹⁰ Laurent VILLEMEN, *Le diacre, partenaire des autres acteurs de la mission de l'Eglise*, session de Chartres, Juillet 2007.

¹¹ MORLET, *ibid.*

Autre élément à considérer dans ce domaine spirituel : l'épouse peut y percevoir un secteur d'étrangeté dans la vie de son mari et en ressentir une forme de jalousie, car « l'ordination diaconale va avoir une incidence sur l'image qu'ils [les conjoints] se font l'un de l'autre »¹²

Beaucoup d'épouses vivent des tiraillements voire des contradictions entre les deux sacrements, mariage et ordre. « Il importe d'être au clair sur le sacrement de mariage par rapport au baptême et au sacrement de l'ordre »¹³.

3. Précautions.

On le sent bien, le cheminement vers le diaconat, qu'il aboutisse ou non, laboure profond. Le questionnement est parfois difficile mais il est utile et indispensable. Pour certaines épouses, il existe un risque de non-dit, le danger d'une spiritualisation immédiate qui peut enfouir les questions et les difficultés, au lieu de s'entraider à les vivre. Il existe aussi des dénis de la part des époux, l'exemple de la lettre d'une épouse qui exprime son désaccord par rapport au projet diaconal ne doit pas être pris à la légère. Se profile en embuscade, la question des rapports entre épouses et prêtres, qui se vivent la plupart du temps, heureusement, dans une sympathie harmonieuse !

Chaque couple a son mode de fonctionnement, son mode de communication. Or cette maturation dans le cheminement se joue à l'intérieur du couple. Il faut donc insister sur l'importance du dialogue conjugal et le favoriser, pour ne plus entendre des réflexions du genre « plus on avançait, moins on parlait ». Dialoguer quand tout va bien est assez naturel au couple. S'ouvrir à l'autre quand ça tangue n'est pas si facile. Le lien de conjugalité est important pour pouvoir vivre le décalage dans le diaconat. Pour autant, il faut être prudent. L'expérience d'un diocèse de proposer une rencontre avec un psychologue a été perçue d'une certaine manière, comme une ingérence, une intrusion dans le couple, interprétée comme une forme de jugement défavorable.

Il faut aussi savoir éviter des maladresses qui induisent un manque de reconnaissance de la personne et restent comme une blessure. Ce fut le cas lors d'une ordination de plusieurs diacres où un oui collectif a été demandé aux épouses, ce qui ne fait qu'amplifier ce sentiment parfois exprimé de « signer un chèque en blanc ».

Savoir éviter aussi la culpabilisation des épouses qui ne se sentent pas prêtes

La rédaction de la lettre de mission devra être suffisamment claire pour que les tâches propres au ministère diaconal ne soient pas confiées aux épouses, sans que cela les empêche « d'apporter leur aide au diacre dans l'accomplissement de ces tâches »¹⁴, comme le recommande le Directoire pour le ministère pastoral des évêques. Afin d'éviter toute frustration ou blessure que fait naître une mise en parenthèse du sacrement de mariage lors du cheminement, il pourrait être bénéfique de clarifier la distinction entre les deux sacrements vécus au sein d'un couple où le mari est diacre.

Pour conclure ce paragraphe, il faut dire que la réflexion sur cette dimension conjugale est incontournable. Pour autant, à mieux penser la place des épouses dans le diaconat, il ne faut pas risquer l'impasse du tout ou rien de la part des épouses.

¹² BORRAS, *ibid.* p. 198.

¹³ BORRAS, *ibid.* p. 193.

¹⁴ BORRAS, *ibid.* note p. 198.

4. Quelques propositions.

Certes le mariage n'est pas un ministère, même s'il rejoint le sens du diaconat dans sa vocation de service. Certaines épouses souhaiteraient que la place de l'épouse soit réfléchie dans ce qu'elle peut être signe pour le monde aujourd'hui. Pourquoi ne pas chercher à donner ce sens, lors des ordinations de diacres permanents dont la liturgie, il faut bien le reconnaître, est pensée en fonction de l'ordination en vue du presbytérat. « Comment manifester la symbolique du mariage, et conjointement exprimer la valeur du célibat [...] lorsque l'ordinand est célibataire ou veuf ? La présence de l'épouse de l'ordinand dit et rappelle à tous les couples présents à une ordination que le mariage, comme le diaconat, est service. Comment traduire cette symbolique avec justesse, dans une expression liturgique que le rituel n'a pas prévue ? ».¹⁵

On le sent bien, il faut proposer avec prudence et délicatesse. L'idée force est de mettre en relief la bonne assise du couple dès le début du discernement. Pour que le cheminement se fasse sans heurts, il est judicieux de mettre en place, dans le cadre du discernement, une réflexion sur la conjugalité et sur le mariage, sur la vocation du couple dans l'Eglise, en dehors d'une perspective d'ordination : faire une relecture sur le mariage à développer sur la durée (un an). Ainsi mise en place en début de cheminement, cette réflexion peut contribuer à faire prendre conscience à l'un ou l'autre couple qu'il n'est peut-être pas prêt.

- Le cheminement ne doit pas être rigide dans sa durée: chacun, et chaque couple, a son rythme ; on peut proposer de faire une pause opportune et bénéfique.
- On peut recommander de mettre en place des expériences-tests qui seraient susceptibles d'être proposées plus largement, dans le but de progresser et d'ajuster l'outil.
- Pour améliorer les pratiques actuelles, une voie consisterait à agir de façon décentralisée en proposant aux épouses un entretien d'exploration qui leur permette d'exprimer leur propre parole.
- On peut envisager la proposition d'un entretien d'écoute conjugale au cours des 3 premières années de cheminement.
- L'organisation de week-ends intégrés dans le parcours, sous la forme de groupes de parole : groupes d'hommes et de femmes travaillant séparément puis mise en commun, écoute et partage, paroles croisées.
- Sans aller jusqu'à solliciter le psychologue, d'autres personnes comme des responsables du CLER, peuvent aider au discernement.
- On peut aussi solliciter des diacres formés à l'écoute¹⁶.

Aider l'un et l'autre au discernement psychologique, à discerner sa vocation, quelle vocation ? C'est une conclusion qui pourrait aussi concerner les maris. « Car, du point de vue de l'individu, il y a bien souvent au départ une « vocation » entendue comme un appel intérieur, condition nécessaire mais non suffisante pour devenir diacre »¹⁷. En effet, il faut aussi savoir aider les candidats à dire non.

Certaines provinces ou diocèses ont mis en place des expériences d'accompagnement. (Ile-de-France, Toulouse, Evreux, Lille...) Elles prennent des formes diverses mais elles sont toujours très bien accueillies : les épouses expriment le souhait de pouvoir parler, pouvoir se

¹⁵ Marie-Françoise MAINCENT, *Diaconat Aujourd'hui*, N° 115, Avril 2005, p.8.

¹⁶ Cf Louis GIROUX, diacre de Montpellier, conseiller conjugal.

¹⁷ BORRAS, *ibid.* p. 181.

parler, pouvoir en parler dans des groupes de parole occasionnellement partagée aux époux, sans caractère systématique.

Enfin, des *hommes* ont souhaité que les épouses de diacres expriment, partagent et communiquent davantage le bonheur et la richesse que le diaconat apporte au couple. Il faut savoir que ce partage se vit déjà, il existe. Mais il faut aussi, en temps voulu, savoir reconnaître, laisser émerger les interrogations et les appréhensions des épouses de candidats, les écouter, y répondre, sous peine de se voir taxer de naïveté, d'angélisme, de légèreté, ou d'hypocrisie. On le sait, l'amnésie peut être dangereuse ! Il faut vivre et respecter ce travail d'enfantement, pour laisser éclater la vie ! Ce face-à-face intérieur avec soi-même s'ouvre sur une démaîtrise, un désaisissement de soi pour s'abandonner à Dieu, avec l'Esprit, dans une plus grande vérité et une relative sérénité.

Cette fiche se présente comme un outil de travail qu'on peut faire évoluer et enrichir ;
 Un support pour mettre sur le chemin.
 Des balises pour poursuivre la route.

Domaine	Points d'attention	Resenti subjectivité	objectivité	Avant-ordination	Après-ordination
Personnel	<ul style="list-style-type: none"> - Le regard des autres. - Solitude dans la décision. - Savoir ajuster ma place. - Les connaissances, la formation. 			<ul style="list-style-type: none"> - <i>Le regard des autres me fait peur : femme de diacre ou femme dont le mari est diacre.</i> - <i>Etre vraie au risque de freiner ou compromettre le projet.</i> - <i>Je m'interroge beaucoup sur ma place à ses côtés</i> - <i>Suis-je tenue de participer à la formation ?</i> - <i>Serais-je à la hauteur ?</i> - <i>Dieu n'appelle pas en fonction des capacités.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Fidélité par rapport à soi-même. - Dans le service de la préparation au mariage ? des baptêmes ?
Conjugal	<ul style="list-style-type: none"> - Ma relation avec mon conjoint dans cette perspective d'ordination. - Vers 50 ans, étape dans la vie du couple où se repèrent des décalages. - Age où les enfants prennent leur indépendance. - 30-50 ans, une étape dans la vie. - Nos priorités 			<ul style="list-style-type: none"> - <i>Adhésion, permission, acceptation, concession, promotion ?</i> - <i>Le diaconat : une fuite ? un refuge ?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le couple, un seul a reçu l'ordination. Il n'y a pas de « couple diaconal ». - Eviter le « danger de la vitrine » - Forme de libération pour l'épouse, restriction pour l'époux. Problématique propre à la conjugalité. - C'est à lui de gérer son agenda.
Familial	<ul style="list-style-type: none"> - Comment vont réagir les enfants ? - Jeunes enfants - Que vont penser les parents, la famille? 			<ul style="list-style-type: none"> - <i>Préserver l'intimité familiale</i> - <i>Je redoute le moment où l'on va annoncer notre démarche.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas faire peser une exigence d'exemplarité - Attention à l'autonomisation de l'ordination diaconale

Spirituel	<ul style="list-style-type: none"> - La foi « un gros machin » au cœur de notre couple - Au sein du couple, séparation symbolique clerc / laïc - Le vêtement - Sa présence à l'autel 			<ul style="list-style-type: none"> - <i>Je sais que c'est une démarche importante pour lui, et donc pour notre couple, mais je ne suis pas sur la même longueur d'onde..</i> - <i>Le diaconat, un ministère schizophrène ?</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Vision intégraliste de la foi. - Sentiment de solitude dans l'assemblée. - Présence occasionnelle ou systématique ?
------------------	--	--	--	--	---